

# **APPEL D'OFFRES OUVERT**

## **N° 036/SANRU/FM/GC7/2025**

---

Réf. : AON n° 036/SANRU/FM/GC7/2025

Objet : Fourniture de services d'assurance pour 16 000 téléphones Android en cours de livraison, 6000 en cours d'utilisation, ainsi que ceux à recevoir, destinés à la campagne de distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) en RDC.

### **1. LETTRE D'INVITATION**

SANRU ASBL lance le présent appel d'offres pour la sélection d'une compagnie d'assurance agréée afin d'assurer seize mille (16 000) téléphones Android en cours de livraison, 6000 en cours d'utilisation, ainsi que ceux à recevoir, utilisés dans le cadre de la campagne de distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) dans les provinces de la République Démocratique du Congo.

### **2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Dans le cadre de la lutte contre le paludisme, le Ministère de la Santé et ses partenaires organisent des campagnes de distribution gratuite de moustiquaires imprégnées d'insecticide. Les téléphones Android servent à la collecte de données en temps réel, via des applications spécialisées, pour assurer un suivi efficace des opérations sur le terrain. Compte tenu de leur importance stratégique et de leur valeur, il est indispensable de souscrire une assurance couvrant les risques de vol, perte, casse et dommages divers tout au long des différentes campagnes.

### **3. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

La présente consultation a pour objet de sélectionner une compagnie d'assurance agréée pour assurer 16 000 téléphones Android, pour une durée de 12 mois, contre les risques suivants :

- Vol
- Perte totale
- Casse accidentelle
- Dommages liés à l'eau

#### 4. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES BIENS À ASSURER

Description	Quantité actuellement disponible	Valeur unitaire estimée (USD)	Valeur totale estimée (USD)
Téléphones Android Samsung Galaxy A05S	16 000 en cours de livraison et 6000 en cours d'utilisation + d'autres sont téléphones à recevoir	89,00	1.424.000,00

Répartition géographique : voir annexe 1.

#### 5. DÉTAILS ATTENDUS DE LA PRESTATION

- Couverture immédiate à compter de la réception des téléphones
- Assistance en cas de sinistre avec procédure rapide et centralisée
- Modalités claires de déclaration et de remplacement
- Délais d'indemnisation garantis (en jours ouvrables)
- Capacité de gestion des sinistres dans chaque province via des correspondants locaux ou plateforme en ligne

#### 6. MODALITÉS DE PARTICIPATION

Critères d'éligibilité :

- **Agrément ARCA en RDC**
- **Expérience dans l'assurance de matériel IT/électronique**
- **Réseau national de représentation**

Documents à fournir :

- **Copie de l'agrément ARCA**
- **Attestation fiscale et CNSS en cours de validité**
- **Références clients pour des prestations similaires**
- **Proposition technique détaillée**
- **Proposition financière chiffrée en USD**
- **Délais d'exécution**

Langue : Français

Monnaie : USD

#### 7. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- **Qualité technique (60%)** : couverture, délai d'indemnisation, procédures de gestion des sinistres

- Prix (40%)

L'attribution se fera à l'offre économiquement la plus avantageuse.

## **8. MODALITÉS DE DÉPÔT DES OFFRES**

Les offres, rédigées en français et présentées en trois exemplaires (un original et deux copies), devront être déposées sous pli fermé à l'adresse suivante :

BUREAUX SANRU ASBL

N° 149 A/B, Boulevard du 30 Juin, Commune de la Gombe

A Kinshasa

Date limite de dépôt : 15 septembre 2025 à 13 heures 30 (heure de Kinshasa)

L'ouverture des plis se fera en séance publique à l'adresse et à la date indiquées ci-dessous :

BUREAUX SANRU ASBL

N° 149 A/B, Boulevard du 30 Juin, Commune de la Gombe

A Kinshasa

Date d'ouverture des offres : 15 septembre 2025 à 14 heures (heure de Kinshasa)

Une version MS Word peut être obtenue sur simple demande écrite adressée à [procurement@sanru.org](mailto:procurement@sanru.org)

## **9. ANNEXES**

- Annexe 1 : Répartition des téléphones par province
- Annexe 2 : Formulaire de soumission
- Annexe 3 : Bordereau des prix unitaires (BPU)
- Annexe 4 : Projet de contrat d'assurance

**Annexe 1 : Répartition par téléphone (prévisionnelle) : les téléphones sont utilisés d'une Province à une autre suivant la programmation des Campagnes de distribution des Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide (MI)**

**Annexe 2 : Formulaire de soumission**

*[Le Soumissionnaire remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]*

Date : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

Processus d'achat N° : **AAO N° 036/SANRU/FM/GC7/2025**

Titre du processus d'achat : *ASSURANCE TELEPHONS ANDROID CAMPAGNES*

Variante N° : *[insérer le numéro d'identification si cette offre est proposée pour une variante ou supprimer ce point]*

À : *[insérer le nom complet de l'Acheteur]*

Nous, les soussignés, attestons que :

- a) Nous avons examiné le Dossier d'appel d'offres, y compris l'amendement / les amendements No. : *[insérer les numéros et date d'émission de chacun des amendements]* ; et n'avons aucune réserve à leur égard ;
- b) Nous nous engageons de fournir conformément au Dossier d'appel d'offres et au calendrier de livraison spécifié dans le Bordereau des quantités, calendrier de livraison et spécifications techniques les Fournitures et Services connexes ci-après : *[insérer une brève description des Fournitures et Services connexes]* ;
- c) Le prix total de notre offre, hors rabais offerts à l'alinéa (d) ci-après est de : *[insérer le prix total de chaque lot ainsi que le prix total de l'offre en lettres et en chiffres, en indiquant les monnaies et montants correspondants à ces monnaies]* ;
- d) Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :  
*[Indiquer en détail les rabais offerts, le cas échéant, et le (ou les) article(s) du (ou des) bordereau(x) des prix au(x)quel(s) ils s'appliquent]*  
*[Indiquer aussi en détail la méthode qui sera utilisée pour appliquer les rabais offerts, le cas échéant]*
- e) Notre offre demeurera valide pendant la période requise, soit cent-vingt (120) jours à dater de la date de soumission ; cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;
- f) Notre société, ainsi que tous sous-traitants ou fournisseurs intervenant en rapport avec une quelconque partie du Marché, remplissent les conditions d'éligibilité et d'origine conformément à l'alinéa 4.1 des Instructions aux Soumissionnaires. *[Insérer la nationalité du Soumissionnaire, y compris celle(s) de toutes les parties qui constituent le Soumissionnaire si le Soumissionnaire est un groupement (coentreprise), ainsi que la nationalité de chaque sous-traitant entrepreneur ou fournisseur]*
- g) Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt
- h) Notre firme, y compris tout sous-traitant ou fournisseur intervenant en rapport avec une quelconque partie du Marché, n'a pas été déclarées disqualifiée ni par le Bailleur, ni dans le

cadre des lois et règlements du pays de l'Acheteur, et s'engage à respecter le code de bonnes conduites repris à l'alinéa 3.

- k) Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'un marché formel soit établi et signé.
- l) Il est entendu par nous que vous n'êtes pas tenus d'accepter l'offre évaluée la moins- disant, ni l'une quelconque des offres que vous pouvez recevoir.

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire dûment habilité à signer l'offre]*

En tant que *[indiquer la capacité/titre du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

**Annexe 3 : Bordereaux des prix unitaires**

<b>Désignation</b>	<b>Téléphones Android</b>		
Durée de la couverture	12 mois		
Valeur à assurer (minimale)	1.424.000\$ US		
<b>Franchise</b>		<b>Montant</b>	<b>Devisee</b>
Prime sans TVA à payer			
<b>Garanties pour l'ensemble des Provinces</b>			
Vol			
Perte totale			
Casse accidentelle			
Dommages liés à l'eau			

## **Annexe 4 : Projet de contrat**

# **CONTRAT D'ASSURANCE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE**

Entre les soussignés :

1. SANRU ASBL, ci-après dénommé « l'Assuré », représenté par **Dr NGOMA MIEZI KINTAUDI MPH, Ph.D, Directeur Exécutif** ;
2. [Nom de la Compagnie d'assurance], société d'assurance agréée par l'ARCA, ci-après dénommée « l'Assureur »,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

### **Article 1 – Objet du contrat**

Le présent contrat a pour objet de garantir seize mille (16 000) téléphones Android, avec 6000 téléphone déjà en cours d'utilisation ainsi que ceux à recevoir, utilisés dans le cadre de la campagne nationale de distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action (MII) en République Démocratique du Congo, contre les risques prévus aux articles suivants.

### **Article 2 – Étendue de la couverture**

La garantie couvre, pendant la durée du contrat :

- Vol
- Perte totale
- Casse accidentelle
- Dommages causés par l'eau

Les sinistres seront indemnisés dans la limite de la valeur assurée.

### **Article 3 – Exclusions**

Ne sont pas couverts par le présent contrat :

- Les dommages résultant d'un usage abusif ou contraire aux instructions du fabricant
- Les pertes ou vols non déclarés dans les délais fixés
- Les défauts de fabrication couverts par la garantie constructeur
- Les dommages intentionnels causés par l'Assuré ou ses préposés

#### **Article 4 – Obligations de l'Assuré**

L'Assuré s'engage à :

- Fournir à l'Assureur la liste nominative et la valeur de chaque téléphone assuré
- Déclarer tout sinistre dans un délai maximum de 72 heures suivant sa survenance
- Fournir tout document ou information utile à l'instruction du dossier de sinistre

#### **Article 5 – Obligations de l'Assureur**

L'Assureur s'engage à :

- Fournir une attestation d'assurance dès l'entrée en vigueur du contrat
- Procéder à l'indemnisation ou au remplacement dans un délai maximum de [X] jours ouvrables à compter de la réception du dossier complet de sinistre
- Maintenir un point focal pour la gestion des sinistres dans chaque province concernée

#### **Article 6 – Montant assuré et prime**

La valeur assurée est fixée à [XXX USD] par téléphone, soit une valeur totale assurée de [XXX USD]. La prime annuelle due par l'Assuré est de [XXX USD], payable selon les modalités convenues entre les parties.

#### **Article 7 – Durée et résiliation**

Le présent contrat est conclu pour une durée de [X] mois, prenant effet à compter du [date] et se terminant le [date].

Il pourra être résilié avant terme par accord mutuel ou en cas de manquement grave aux obligations contractuelles, avec un préavis écrit de 30 jours.

#### **Article 8 – Loi applicable et règlement des litiges**

Le présent contrat est régi par la législation de la République Démocratique du Congo. Tout différend relatif à son interprétation ou à son exécution sera réglé à l'amiable, ou à défaut, soumis à l'arbitrage conformément au règlement du Centre d'Arbitrage de [Ville].

Fait à [Ville], le [Date] en deux exemplaires originaux.

Pour l'Assuré  
[Nom et signature]  
Cachet

Pour l'Assureur  
[Nom et signature]  
Cachet